UNION LOCALE FORCE OUVRIERE
DE ROCHEFORT
37, rue du docteur PUJOS
17300 ROCHEFORT/MER
Tel : 05.46.99.48.26
Mail : fo.ulrochefort@free.fr

Loi travail, FORCE OUVRIERE dit non!

Ce projet de loi constitue pour les travailleurs une régression sociale sans précédent.

En entérinant l'inversion de la hiérarchie des normes engagée par les lois précédentes, ce projet de loi place l'accord d'entreprise comme règle au-dessus de la loi et des conventions collectives et aboutirait de fait à la liquidation du Code du travail. Sous couvert de simplification du droit, il ne s'agit pas moins que de gommer l'histoire et les acquis des luttes des salariés et de leurs organisations syndicales pour revenir à la période d'avant le Code du travail, c'est-à-dire au contrat individuel de louage de services et à l'âge de pierre social.

Les résultats du pacte de responsabilité, c'est 538 600 chômeurs de plus alors que le président de la république promettait la création de 300 000 emplois!

La loi travail, c'est plutôt la loi chômage:

-Vous seriez plus facilement licenciés.

Le licenciement économique serait autorisé en cas de baisse des commandes durant 4 trimestres consécutifs, ce qui est difficile à vérifier par les élus.

-Vous seriez moins bien payés.

Les NAO (négociations annuelles obligatoires) auraient lieu tous les 3 ans et si votre syndicat n'était pas signataire de l'accord initial, il ne

pourrait pas demander l'ouverture des négociations donc il n'y aurait plus de rattrapage de l'inflation.

- Vous seriez moins indemnisés en cas de licenciement sans cause réelle ni sérieuse.

Les juges des Prud'hommes feraient référence au barème obligatoire de 3 mois au lieu de 6 ou plus selon leur appréciation actuellement.

-Vous travailleriez plus en gagnant moins.

Sans accord de branche (dont la disparition est programmée), sans syndicat présent dans l'entreprise ou l'établissement, l'employeur déciderait seul du niveau de paiement des heures supplémentaires.

-Avec la loi El Khomri, les cadres seraient payés sur un forfait annuel.

-Avec la loi El Khomri, votre santé serait moins surveillée.

Dans une entreprise sans risque particulier, il n'y aurait plus de visite d'embauche et moins de prévention. Le médecin du travail serait remplacé par un infirmier.

-Dans la fonction publique, la ministre de la fonction publique souhaite intégrer un amendement sur le compte personnel d'activité permettant, à terme, d'applique le CPA aux fonctionnaires.

Or dans la fonction publique, les dispositions statutaires garantissent aux agents leurs droits et non un compte personnel. C'est ce que défend FORCE OUVRIERE.

Le CPA n'a donc pas de sens dans la fonction publique.

Pour toutes ces raisons, FORCE OUVRIERE appelle tous les salariés et chômeurs à combattre le conservatisme de ce gouvernement et de ses accompagnateurs.

Seul le rapport de force peut les ramener à la raison.